

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**AU CONCOURS DE FLEURISSEMENT COMMUNAL**

Jardins, cours, façades, fenêtres, balcons, commerces et entreprises

Les habitants et commerçants désirant participer au concours communal de fleurissement de leur habitation et de leur commerce, peuvent s'inscrire directement auprès des accueils des mairies déléguées de Moret-Loing-et-Orvanne ou télécharger le formulaire via le site <http://moret-loing-et-orvanne.fr>.

**Inscription au concours**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Commune déléguée de :

Écuellenes    Épisy    Montarlot    Moret-sur-Loing    Veneux-Les Sablons

Téléphone : \_ \_ \_ \_ \_

Email : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Vous souhaitez concourir pour la :

- Catégorie 1 « jardins et cours »  
 Catégorie 2 « façades, fenêtres et balcons »  
 Catégorie 3 « commerces et entreprises »

**Information le jury**

Le jury communal est composé d'élus de Moret-Loing-et-Orvanne et de professionnels de l'horticulture et du paysage.

**Prix**

Un prix sera décerné au vainqueur de chaque catégorie.

**Formulaire d'inscription à retourner jusqu'au 30 avril 2021 :  
auprès des accueils des mairies déléguées de Moret-Loing-et-Orvanne**

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'usage exclusif de la Ville de Moret-Loing-et-Orvanne. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.